

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le seize mai, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal Pochat-Baron, Maire.

Présents : Pochat-Baron Pascal, Maire ;

Adjoint(s) au Maire : BOCHATON Maryse, CHENEVAL Jean-Pierre, GOY Corinne, GOY Francis, LABAYE Josette, SECCO Laëtizia, VALENTIN Pierre

Conseillers municipaux : CAMUS Isabelle, CENCI Antoine, CHARBONNIER Virginie, CHEMINAL Joëlle, DEVESA Marie, GERNAIS Benjamin LAOUFI Nadia, LAVERRIERE Magali, MACHERAT Martial, MILESI Gérard, MOENNE Monique, PAGNOD Pascale, PELLET Sébastien, STAROPOLI Michel, VAUR Florence

Absents représentés : Pouvoir de GAVARD-PERRET Alexandre à GERNAIS Benjamin ; de PILLET Isabelle à PAGNOD Pascale ; de VIGNY Gérald à Pochat-Baron Pascal ;

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Madame Maryse BOCHATON est élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 23
Représentés : 3
<hr/> Votants : 26

Délibération n° D2024_055- DOMAINE & PATRIMOINE

Programme de travaux en forêt communale pour 2024

Monsieur CHENEVAL présente le programme d'actions proposé par l'ONF pour l'année 2024 concernant la commune de Viuz en Sallaz

Les travaux sylvicoles portent sur les parcelles 8, H, N, O et R et consistent en :

- Dégagement manuel de plantation
- Dégagement, nettoyage, élagage et dépose de protection
- Plantation de reconstitution après scolytes et 3 premiers dégagements

Le montant estimatif de ces travaux est de 186.646,98 euros HT, lesquels sont subventionnables.

A ces travaux s'ajoutent ceux relatifs à :

- Lutte contre la renouée en parcelle P pour 866,33 € HT
- Démontage et évacuation de clôture parcelle O pour 712,32 € HT
- Travaux d'exploitation en parcelle O pour 1.204 € HT
- Travaux sylvicoles en parcelle N, pince de protection sur les bourgeons terminaux pour 1.156,56 € HT
- Des travaux d'entretien de sentiers pour 5.775,56 € HT
- Des curages de fossés bordeliers, dont le montant sera déterminé à l'issue des coupes, en fonction des besoins
- Des travaux d'entretien des passages busés pour 680 € HT
- Des travaux d'entretien de pistes par curage des renvois d'eau, pour 3.407,50 € HT
- Une réouverture de piste en parcelle L et 10, par coupe et élagage de la végétation, pour 2.887,78 € HT
- La réouverture de la piste de débardage en parcelles 4 et 9 par élagage et coupe de la végétation pour 1.155,11 € HT

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le programme d'actions pour 2024 de travaux en forêt communale proposé par l'ONF et le plan de financement tel que présentés ;
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget 2024
- **CHARGE** Monsieur le Maire de donner toute suite favorable à ce dossier et **L'AUTORISE** à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE	POUR	26
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour Extrait conforme

Le Maire,
Pascal POCHAT-BARON

La secrétaire de séance
Maryse BOCHATON



Certifié exécutoire
Télétransmission sous-préfecture le 29/05/24
Publication en ligne le 29/05/24
Pour le Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services
Pascale CHAPUIS
